

CONSEIL MUNICIPAL du 10 juin 2003

**Présents : Mmes BOULANGER, FAUCHER, GON, LAUDIJOIS, Mlle PICKERING.
Messieurs DOUET, ANSART, NORMAND, PICOU, VONCK.**

Absent excusé : Monsieur MAQUET qui a donné pouvoir à Monsieur VONCK

Présente dans la salle : Mme LOCRE

Secrétaire de séance : Madame LAUDIJOIS

Signature du dernier compte-rendu par l'ensemble des conseillers municipaux présents.

Conseil de jeunes

Les jeunes vont préparer les jeux du 14 juillet.

Compte administratif M14 - exercice 2002

Monsieur le Maire présente

- La section de fonctionnement :

| | |
|----------------|-------------|
| dépenses | 300 392,63€ |
| recettes | 369 282,56€ |
| excédent | 68 889,93€ |

- La section d'investissement :

| | |
|--------------------------------|-------------|
| dépenses | 949 926,29€ |
| recettes | 598 747,65€ |
| besoin d'autofinancement | 351 178,64€ |

engendré par la création du groupe scolaire. Cette somme sera couverte par l'excédent de la section fonctionnement, la récupération de la TVA, les subventions qui restent à venir et l'emprunt.

Après avoir répondu aux questions des conseillers, Monsieur le Maire sort, Madame Faucher prend la présidence pour procéder au vote. Le compte administratif est approuvé à l'unanimité. Le compte de gestion de la perception rigoureusement identique au compte administratif est donc aussi approuvé.

Retour de Monsieur le Maire.

Affectation des excédents : 50 000€ seront portés aux investissements.

Monsieur le Maire demande et obtient l'accord du Conseil Municipal pour négocier avec l'organisme de crédit local DEXIA les possibilités d'étaler davantage les dettes de la commune : des taux plus intéressants sur un plus long terme diminueraient les annuités.

Cantine et périscolaire

Les sommes nécessaires au fonctionnement sont avancées par la commune de Montagny, la commune d'Ermenonville réglant sa part en fin d'année. Une demande de verser des acomptes en cours d'année va être faite à Ermenonville pour libérer de la trésorerie.

Compte administratif M49 gestion de l'eau - exercice 2002

- La section de fonctionnement :

| | |
|----------------|-------------|
| dépenses | 37 996,18€, |
| recettes | 40 124,64€, |
| excédent | 2 128,46€, |

- La section d'investissement :

| | |
|----------------|-------------|
| dépenses | 31 392,06€, |
| recettes | 82 768,52€, |

La situation est satisfaisante mais de gros travaux vont être nécessaires sur le château d'eau.

Monsieur Le Maire fait part des derniers accords avec la SAUR :

- en cas de fuite d'eau après le compteur : le volume de la fuite sera estimé comme l'excédent de la consommation moyenne des trois dernières années. De façon tout à fait exceptionnelle, la moitié sera facturée au client, l'autre moitié sera prise en charge à parts égales par la commune de la SAUR.
- La SAUR doit être présente aux visites du SATESE (contrôle de la station d'épuration), elle doit remplacer la lame du bassin de filtration et nettoyer les roseaux ; elle doit aussi fournir un devis pour un accès à la lagune.
- Pour les branchements en tuyaux de plomb, la SAUR doit fournir la liste et un devis. Il est remarqué que le calcaire important dans notre eau tapisse les tuyaux et protège de la nocivité du plomb.
- La TVA sera récupérée sur les travaux.
- La SAUR a fait une étude sur le raccordement possible du réseau de Montagny Ste Félicité au forage du Plessis Belleville (eau de meilleure qualité) ; une copie doit nous être fournie.
- Toutes ces précisions étant apportées, Monsieur le Maire sort, Madame Faucher prend la présidence et fait procéder au vote. Le compte administratif M49 gestion de l'eau est approuvé à l'unanimité.

Travaux en cours

- Bibliothèque :

un travail de finitions important reste à faire au rez-de-chaussée, ensuite, l'électricien doit venir installer prises et radiateurs neufs. Les radiateurs à accumulation existants seront récupérés pour la salle de réunion de la mairie.

Les peintures seront faites par des bénévoles pendant les vacances.

- Matériel de tonte :

Une tondeuse a été remplacée, une débroussailleuse va être remplacée.

- Groupe scolaire :

L'enduit du mur de séparation a été fait, l'enrobé rouge va être repris pour supprimer les flaques d'eau, les derniers problèmes vont être réglés.

Communications diverses

- Monsieur le Préfet demande pour le 25 juin 2003 un état des projets de la commune pour commémorer le soixantième anniversaire du débarquement allié en 2004. Un état néant lui sera envoyé.
- L'office de tourisme d'Ermenonville et ses environs nous propose une adhésion pour 61€ par an : proposition acceptée.
- Monsieur le Maire a reçu les représentants du Centre Japonais des collectivités locales : ils souhaitent voir comment fonctionne une petite commune française et sont repartis satisfaits.
- Une course cycliste doit traverser notre village le dimanche 13 juillet ; l'accord est donné à condition de passer le matin (fête communale).
- Communauté de communes : le rapport d'activités a été envoyé à chaque conseiller. Une « lettre aux habitants » sera prochainement envoyée avec un article sur notre village.
- Des documents « cimetière » ont été transmis à Monsieur Jean-François PICOU qui doit exécuter les travaux de reprise des concessions abandonnées.

Autres questions soulevées :

- le nettoyage de la Maison des Loisirs après les manifestations locales,
- le passage des chevaux sur les trottoirs,
- les chiens dans les rues.
- Le CCAS sera sollicité pour aider certains jeunes de la commune dans le cadre d'activités extra-scolaires.

La séance est levée à 22 H 10.